

## INTITULE DE LA FORMATION

### METTRE EN ŒUVRE LA PARTICIPATION DES PERSONNES ACCUEILLIES ET ACCOMPAGNEE DANS LES ETABLISSEMENTS SOCIAUX ET MEDICO SOCIAUX

Dans le cadre de la loi du 2 janvier 2002

## OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux de la loi de 2002 quant à la participation des personnes accompagnées.
- Permettre aux participants de maîtriser les concepts, méthodes et outils de la démarche participative.
- Faciliter la mise en œuvre de la participation dans les établissements.

## PUBLIC

Equipes des établissements sociaux et médico sociaux.

## DUREE

2 jours en durée standard.

Durée personnalisable selon les besoins en approfondissement.

## LIEU

En inter, Marseille – En Intra : France entière

## PROGRAMME

### **Module 1 - La participation de quoi parlons nous ?**

- Approche des représentations sur le pouvoir d'agir et la participation
- Les 3 volets de la participation :
  - dans le cadre du projet individualisé
  - au sein du collectif : l'implication dans le fonctionnement des services et de l'établissement
  - en groupe projet, autour d'initiatives d'intérêt général

### **Module 2 - Le cadre réglementaire : une priorité de la loi de 2002.**

- Obligations et Dérogations.
- Le risque de réduire la participation à ses formes réglementaires, au détriment de l'inventivité.
- Ce que disent les référentiels de bonne pratique
- La prise en compte de la participation dans les projets d'établissements, les évaluations, la démarche qualité

### **Module 3 - Impacts et enjeux autour de la participation**

- Présentation des principaux impacts et enjeux repérés
- La participation à l'épreuve du terrain : la transformation des pratiques et des changements de places et ce que produisent les changements
- Relation entre participation et projet personnalisé
- Intérêt et limites de la participation

### **Module 4 – Concrètement : quelle participation pour quels projets ?**

- Approche opérationnelle de la participation, présentation d'initiatives et dispositifs participatifs

### **Module 5 – La méthodologie de projet participatif**

Déclinaison des conditions préalables à la mise en place de la participation au sein d'une structure

Ce que disent les recommandations de bonnes pratiques

Ce que les expériences nous apprennent

Repérage avec les participants des opportunités qu'ils ont de travailler avec les personnes accueillies

Espaces, temps, situations, objets autour desquels la participation peut prendre place au cours du parcours de la personne accueillie, dans la structure.

Référence à des exemples concrets de démarches participatives

Les méthodes et outils mobilisables par les équipes pour entrer dans une démarche participative

**Module 6 – Travaux de mise en pratique en groupe**

En groupe de travail, élaboration d'une fiche action sur les projets proposés

**INTERVENANT**

Consultant, formateur, spécialiste de l'ingénierie sociale, du management et de la gestion des crises.

**MODALITES PEDAGOGIQUES**

Interventions magistrales.  
Echanges avec les participants.  
Mises en situation, études de cas en ateliers.

**SUPPORTS REMIS AUX STAGIAIRES**

Documentation relative aux interventions magistrales.

**VALIDATION DU STAGE**

Evaluation des acquis au moyen d'un QCM ainsi qu'au cours des ateliers.  
Remise d'une attestation personnalisée.

**PRIX DE LA FORMATION**

En inter 225 € TTC pour les deux jours, frais de repas et d'hébergement non pris en compte.  
En intra, 1800 € TTC pour 12 stagiaires maximum et frais de déplacement en sus.